

Les débouchés professionnels

Compétences visées

Elles concernent principalement le domaine « pilotage et gestion des ressources » et plus précisément les filières suivantes : direction générale des collectivités territoriales, gestion des RH, gestion financière et comptable, affaires juridiques et administratives, et les TIC :

- Manager une équipe
- Participer à l'élaboration et au contrôle du budget d'une collectivité territoriale
- Maîtriser les conséquences financières des politiques d'investissement et de financement des collectivités territoriales
- Assurer la gestion administrative du personnel : rémunération, carrière, recrutement...
- Prendre en charge la politique de commande publique (marchés publics)...

Débouchés

- Directeur général des services (DGS) de petites collectivités
- Responsable de la commande publique, gestionnaire de marchés publics...
- Responsable de gestion financière et budgétaire de petites et moyennes collectivités
- Assistante de gestion financière et budgétaire de grandes collectivités
- Responsable ou assistant R.H.
- Chargé de communication...

Partenaires professionnels



**UNIVERSITÉ TOULOUSE
JEAN JAURÈS**

- Partenariat privilégié avec le CNFPT Haute-Garonne et les C.D.G. de la fonction publique territoriale de Midi-Pyrénées
- Collaboration avec Toulouse Métropole pour l'accueil de stagiaires
- Appui du Conseil régional, non seulement en tant qu'employeur mais également comme collectivité en charge de compétences sur la carte régionale des formations à finalité professionnelle

Informations Pratiques

Université Toulouse - Jean Jaurès
Département Sc. économiques & gestion

Métiers de l'administration territoriale

Bâtiment I4 - Olympe de Gouges
5 allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex
Métro : Station Mirail université

05 61 50 42 98
comte@univ-tlse2.fr
www.ecogestion.univ-tlse2.fr

**DÉPARTEMENT
SC. ÉCONOMIQUES & GESTION
EN PARTENARIAT AVEC LE CNFPT
ET LE CDG 31**

BÂTIMENT I4 - OLYMPIE DE GOUGES

La formation

Objectifs

Répondre aux attentes de recrutement des collectivités territoriales liées à l'évolution du secteur public, avec d'une part la poursuite du processus de restructuration (réforme territoriale en cours), et d'autre part, l'augmentation du nombre de départs à la retraite des agents territoriaux.

En outre, le développement de l'intercommunalité et la nécessaire maîtrise des ressources financières, des marchés publics et de la ressource humaine, imposent une professionnalisation accrue des métiers territoriaux.

Programme 2016/2020

L'organisation de la LP M.A.T.

- Le volume horaire de la formation est de 550h dont 306h assurés par des représentants du monde territorial.
- Formation alternée (sans support d'apprentissage/professionalisation) : 4 semaines de cours (15 septembre à 15 octobre) puis alternance 2 semaines cours/2 semaines de stage (mi - octobre à mi - juin).

Le cadre territorial :

Le cadre institutionnel de l'organisation territoriale française et ses compétences
La commande publique
Les acteurs des collectivités territoriales : les modes de gestion des personnels
Les finances et la fiscalité des collectivités territoriales
Le contrôle et l'évaluation de l'action territoriale

Spécialités professionnelles, gestion, droit, TIC :

Gestion financière et comptable ; contrôle de gestion
Affaires juridiques et administratives
Gestion des ressources humaines : statut, carrières, métiers...
Technologies de l'information et de la communication et collectivités

Les + de la formation

- Une salle de cours spécifique et une salle informatique.
- 60% des enseignements sont assurés par des représentants du monde territorial.
- Enseignement théorique et pratique (logiciel de paie...).
- Préparation aux concours territoriaux de rédacteur (catégorie B) et de rédacteur principal (catégorie B+)
- 16 semaines de stage sur l'année de formation.

S'inscrire au diplôme

Cette formation diplômante (diplôme national) est accessible en formation initiale (présentiel uniquement) et en formation continue.

Dossier de candidature à télécharger sur le site du département S.E.G. et de l'UTJJ à partir d'avril (session 1 : audition juin) et de juillet (session 2 : audition septembre).

Projet tuteuré et stage :

- Diplôme requis : Bac + 2 ou par validation des études/validation des acquis (décret 1985) ou VAE (décret 2002).

Capacité d'accueil : 20 à 22 places